

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL N°195 Octobre - Novembre - Décembre







Informations générales de contacts et liens Chasseurs à pied :

Rédaction du journal « Le Cor de Chasse » :

Afin de transmettre directement les articles au rédacteur en chef du journal, Dominique Denayer, voici son adresse email :

flubber1965@hotmail.fr

Suggestions à transmettre :

suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be

Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied :

p.vanderstraeten@hotmail.com

Trésorier de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et gestionnaire de la boutique en ligne :

tresorier.ancap@chasseurs-a-pied-belges.be

Site internet Chasseurs, ANCAP, Musée et Harmonie :

https://chasseurs-a-pied-belges.be

Contact gestionnaire site internet Chasseurs à pied Belges :

webmaster@chasseurs-a-pied-belges.be

Sites Facebook Chasseurs à pied, Régiment Territorial et Musée Mémorial des Chasseurs :

Les Chasseurs à pied Belges :

https://www.facebook.com/groups/176945762398667/

Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :

https://www.facebook.com/groups/32944862660/

Musée Mémorial des Chasseurs (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Chasseurs à pied :

https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied

Contacts responsables du musée :

conservateur.musee@chasseurs-a-pied-belges.be conservateur_adjoint1.musee@chasseurs-a-pied-belges.be conservateur_adjoint2.musee@chasseurs-a-pied-belges.be





	Info et contacts	2
	Sommaire	3
	Le Mot du Président	4
	Le mot du rédacteur	4
	Lettre de la reconnaissance Royale de notre Amicale	5
	Rappel cotisation 2021	6
	Cotisation 2022	6
	Compte-rendu du 3 Août	7
C	Compte-rendu du Te Deum du 21 juillet	8
	Commémoration de la libération de Charleroi	9
	Compte-rendu cérémonie à Grimbergen	10
	Nouvelles du Musée	12
	Mooorslede en het 3 ^{ème} Jagers te Voet	13
	Esprit - Souvenirs - Traditions	17
	Journée des retrouvailles	18
	Agenda des activités de l'Harmonie	19
	In Memorium	19
	Un brin d'humour	20
	Avis de décès	21
	Remerciements à nos sponsors	22







Mesdames, Messieurs,

Chers membres,

J'ai repris la présidence de l'ANCAP le 01 mars 2008, cela fait plus de 13 ans.....

Treize années pendant lesquelles, je me suis engagé à mettre à l'Honneur et au plus haut rang "les Chasseurs à Pied".

Grâce à d'excellents collaborateurs, Notre Amicale est devenue Royale.

De nombreux défis restent encore sur le tapis, l'Equipe musée n'est pas en manque de créativité.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer les permanences lors de l'ouverture du musée le jeudi après –midi.

La journée retrouvaille « cuvée 2021 » a été l'occasion de pouvoir rencontrer des chasseurs de toutes générations. Nous en avions tous besoin.

Restons toutefois attentifs car le virus n'est pas anéanti.

Je profite dès à présent du moment qui m'est donné pour vous souhaiter d'EXCELLENTES FÊTES DE FIN D'ANNEE.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN
Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied



La rédaction passe le flambeau.

Après avoir participé à l'élaboration de cette revue depuis plusieurs année, je tire ma révérence et passe le flambeau à mon successeur, Dominique Denayer.







A Monsieur Philippe Van der Straeten Président de l'asbl « Amicale Nationale des Chasseurs à Pied » Rue Saint Laurent 1 6900 MARCHE-EN-FAMENNE

R/JB/A/O 260.323

Le 29 juillet 2021

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité le titre de « ROYAL » en faveur de votre groupement.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a plu à Sa Majesté le Roi d'accéder à votre demande.

Le brevet officiel consacrant la décision du Roi vous parviendra ultérieurement par l'entremise du Gouverneur de la province où est situé le siège de l'association.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.

Chantal COOREMAN

Directrice du Service Requêtes et Affaires Sociales
de la Maison de Sa Majesté le Roi







COTISATION 2022

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2021 la cotisation de 2022 passe de 15 à 20 € minimum Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant « BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement : « Cotisation 2022»

Dès réception de votre cotisation, votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant



la carte de 2022 est fixée à 5 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Carte de soutien Musée 2022»

Dès réception de votre soutien, votre carte sera annexée au Cor de Chasse suivant

Recevrez en plus cette année, le nouvel autocollant du Musée



MEMORIAL MUSEUM CHARLEROI Musée Des Chasseurs à Pied Centre historique "Le Prix de la Liberté" Bd Général Michel, 1b



Compte-rendu du 3 août

REMEMBER ... Le 3 août 1914, les 1er et 4ème Régiments de Chasseurs à Pied, les 61ème, 62ème et 63ème Batterie d'Artillerie de la caserne Defeld et un Peloton de Gendarmes quittaient Charleroi afin de rejoindre le front à Liège. 1566 Chasseurs des 1er et 4ème Régiments tomberont pour la Belgique pendant la 1ère Guerre Mondiale.

Quelques photos de la cérémonie de commémoration devant les plaques de la Gendarmerie et le monument des 1er et 4ème Régiment de Chasseurs à pied. Présence du Président de l'ARPIGD, M. Robert Cuypers, du trésorier M. Gérard Vanderweyden et du Président de l'ANCAP, M. Philippe Van der Straeten. Devant les plaques Gendarmerie, présence du Drapeau de l'Amicale des Retraités de la Gendarmerie - section Charleroi.

Une cérémonie un peu particulière cette année, en effet suite aux mesures sanitaires, avec le président de l'ARGIPD, nous avions opté pour une cérémonie sobre.

Accompagné chacun du Porte-Drapeau de chaque association et d'un membre que nous sommes allés nous recueillir et fleurir la stèle de la gendarmerie et le monument des Chasseurs à Pied. Grâce à notre Ami Roger, nous avions un clairon pour nous interpréter le Last-Post et la Brabançonne.

Nous avons été agréablement surpris par des applaudissements de riverains. Seul bémol, l'état des monuments qui ne sont pas entretenus.

Merci à D.D. (Dominique DENAYER) pour sa disponibilité





















C'est par une matinée très ensoleillée, rare en ce mois de juillet, que je me suis rendu en compagnie du Président de notre amicale en l'église Saint-Remacle pour le traditionnel Te Deum organisé par la ville de Marche-en-Famenne.

Malgré l'absence du bourgmestre André Bouchat, la cérémonie était réhaussée de la présence Monsieur l'échevin Nicolas Grégoire, représentant de la ville, Monsieur le Ministre Willy Borsus et du Major Rooms, représentant du commandant de la Brigade Motorisée.

Les portes drapeaux, toujours aussi nombreux installés dans le cœur de l'église, Les représentants de la magistrature, de la police, des différentes associations civiles et les triplettes de commandement des différentes unités du Camp de Marche.

Une église bien remplie pour cette édition 2021

Le tout, dirigé de main de maître par Le Doyen, l'Abbé Bernard Van Vynckt assisté de l'Abbé François Barbieux.

Le Te Deum a commencé par le discours du Doyen, qui a beaucoup parlé du malheur des Marchois suite aux inondations, les différentes liturgies et pour terminer le Te Deum par la Brabanconne.

Après la cérémonie, nous nous sommes rendu en cortège, accompagné par l'harmonie communale de Marche au monument de la rue Libert, Après le dépôt de fleurs, le représentant de la FNC Marchoise a pris la parole.

Vu les circonstances qui ont frappé de nombreux Marchois lors des inondations, le traditionnel verre de l'amitié a été supprimé et le cortège s'est ainsi dissous devant le monument.

Dominique















Commémoration de la libération de Charleroi







Ce samedi 4 septembre, une cérémonie a eu lieu à Charleroi afin de commémorer la Libération par les Alliés en 1944. Le cortège s'est formé à partir de l'Hôtel de ville et a parcouru les différents quartiers afin de se rendre aux monuments « A Nos Martyrs » et « Aux Prisonniers Politiques ». Le cortège s'est ensuite rendu vers la caserne Trésignies, devant la plaque commémorative « Aux Fusillés ». Dépôts de fleurs en présence des autorités civiles et militaires. Présence de Madame Alicia MONARD, Echevine des Associations Patriotiques et du Protocole, Madame Laurence LECLERCQ, Echevine de l'Urbanisme et des Relations Internationales, de M. Laurent VAN DOREN, Chef de Corps de la Police, de M. Gérard VANDERWEYDEN, représentant l'ANCAP et le Musée Mémorial, de Monsieur Guy MISSON, Président du CLAP. Quelques Membres du 703rd Tank Destroyer Battalion étaient présents avec leurs véhicules US WW2. L'harmonie Royale Policière et des Chasseurs à pied a accompagné le cortège.









L'Equipe du Musée Mémorial a développé depuis deux ans une section « Libération 1944 » comportant de nouveaux mannequins US WW2 et mannequins féminins portant des robes de la Libération aux trois couleurs nationales. N'oublions jamais "Le Prix de la Liberté" ...

















Le 107ème anniversaire de la mort du Caporal Trésignies

La section FNC-Bierghes à participé à la commémoration du $107^{\text{ème}}$ anniversaire de la mort du Caporal Trésignies, ce 29 août 2021, à « Pont Brûlé » commune de Grimbergen. Etaient également présents à cette cérémonie le président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied Philippe Van der Straeten accompagné par le général Herbert Olef, le major e.r. Gerlot ainsi que leur porte-drapeau Mr Henri Cowez.

C'est notre devoir moral d'entretenir le souvenir des souffrances subies par les victimes de la Grande Guerre mondiale.

De plus, le souvenir des événements passés devrait permettre d'éviter de les répéter à l'avenir. Mais lorsque tous ceux qui les ont vécues ne sont plus là pour les raconter, nous devons devenir des « passeurs de mémoire »

En août 1914, notre patrie la Belgique fut attaquée par les Allemands. Ils voulurent envahir toute l'Europe mais nos soldats étaient prêts a les empêcher d'envahir notre territoire. Ils étaient vaillants et courageux, encadrés par les meilleurs officiers eux-mêmes dirigés par le Roi Albert Ier.

Les combats furent rudes, violents et sanglants. Les pratiques de violence sur les champs de bataille ont dépassé toutes les limites dès 1914 et jusqu'en 1918. Le bilan de la Grande Guerre est effarant, près de dix millions de morts.

Parmi eux un soldat du 2ème Chasseur à Pied né à Bierghes le 26 mars 1886 son nom : Léon **Trésignies.**

Le 26 août 1914, au village de pont Brûlé, pendant la défense d'Anvers, les soldats Belges, venant de Malines et Sempst, essaient d'atteindre la rive gauche du canal de Willebroeck. Les Allemands tiennent cette berge. Abrités dans les maisons de Pont Brûlé, dissimulés un peu partout au bord du canal, ils canardent quiconque apparaît en face d'eux. Coupant la route, un pont levis est là, dont ils ont relevé le tablier actionné par une roue-manivelle.

Le troisième bataillon du 2ème Chasseur à Pied a été chargé de forcer le canal. Les chasseurs sont terrés dans une tranchée. Dès que l'un d'eux lève la tête, une grêle de balles siffle et l'imprudent tombe. Pourtant il faudrait aller tourner la manivelle et descentablier du pont.

Il le faudrait...... Il le faut...... C'est jeter un défi à la mort.......Qu'importe.

Un homme surgit pour essayer cette œuvre épique. C'est le soldat **Léon Trésignies**, un petit chasseur originaire du pays de Tubize, marié et père d'un enfant. Froidement, délibérément, il va s'offrir en sacrifice. Il n'a peut-être qu'une chance sur mille de réussir, cette chance il veut la courir.

Il se coule doucement le long de la berge et plonge dans le canal, il nage. Quelques têtes se hissent prudemment hors de la tranchée belge et des yeux follement anxieux suivent les mouvements du nageur.

Miracle, les Allemands ne l'ont pas vu ! Le voici sur la rive opposée, d'un bond il est à la roue-manivelle. Il tourne...Mais, ruisselant d'eau, arc-bouté au mécanisme qu'il actionne, il ne voit pas qu'il tourne dans le sens contraire et relève la plate-forme au lieu de l'abaisser. Ses compagnons le lui crient.

Rapide comme l'éclair, il change le mouvement, maintenant le pont descend. Par malheur les cris ont donné l'éveil. A présent, les Allemands voient, ils ont vu. Une décharge crépite, suivie d'autres. Trésignies est atteint. Blessé, il tourne toujours, jusqu'à ce que criblé de projectiles, rouge de sang qui s'échappe de sa poitrine, il s'abat, sans un mot, mourant, mort déjà peut-être !!!!

La scène n'a duré que quelques instants, durant lesquels le petit chasseur qui nageait n'a sans doute pas entendu son chef, le premier-sergent-major Wéry lui crier « **Trésignies**, au nom du Colonel, je vous fais Caporal!

Caporal! Ce galon de laine qu'il vient de gagner si noblement, le petit chasseur Trésignies ne le portera pas. Il est mort pour la Patrie et pour le Roi.

Pour la Patrie, c'est pour elle que Trésignies accomplit, tout simplement, son geste sublime. C'est pour elle qu'il brava la mort, qu'il lui offrit sa poitrine de brave. C'est pour elle que sont morts plus de trente mille jeunes combattants. Pour elle et pour nous qui survivons, libres, grâce à leur sacrifice. Car, comme l'a dit un écrivain français, je crois à l'efficacité du sacrifice pour décider de l'issue des batailles.

O caporal de Pont Brûlé, ô Trésignies, ton nom doit vivre dans la mémoire des Belges. C'est le symbole de l'héroïsme tranquille de ceux de Liège, de ceux de Haelen, de ceux de l'Yser, de ceux de Dixmude, de ceux de Merckem et de cent autres lieux à jamais célèbres.

En t'honorant, toi qui fus le prototype de la bravoure, ils exalteront la fidélité à l'honneur, la défense du Droit, la révolte contre l'injustice et le parjure, la résistance jusqu'au trépas à la tyrannie et à la violence.

O Trésignies, ta mort est une leçon que notre jeunesse doit relire souvent en commémorant ta noble vaillance, une leçon dont elle se fortifiera plus tard, si l'heure de grand devoir vient à sonner encore.





Hervé Meersschaut Président FNC- Bierghes





Quelques aménagements de sécurité et de décoration réalisés par l'équipe musée. La partie accès aux escaliers de la cave a dû être fermée suite aux dépôts de seringues et autres saletés abandonnées sur place par des drogués. Dommage, nous devons renfermer et cela n'est pas beau à côté des plaques commémoratives, mais aucune autre solution n'a pu être trouvée actuellement. Si dans le futur l'Espace Trésignies est mieux sécurisé, nous démonterons ces barrières. Autre montage : des décorations anciennes provenant du 2ème Chasseurs ont été posées sur les grilles d'entrée. N'oublions pas que le musée a été créé par le 2ème Chasseurs à Pied, ce qui n'exclut absolument pas son évolution vers d'autres thèmes tels que Gendarmerie, Bataillon de Fusiliers, Résistance, Australiens, Compagnie Renfort et Instruction (CRI) Cycliste-frontière, ... Nos vitrines et projets augmentent chaque année, il manque maintenant de la place pour avoir une présentation moderne et dynamique.

Espérons que le porche entier de la caserne Trésignies nous sera un jour attribué !!!



















MOORSLEDE EN HET 3e JAGERS TE VOET

De banden tussen de gemeente Moorslede en het 3/6 regiment Jagers te Voet is iets wat we heel nauw kunnen noemen. Dit komt omdat de gemeente Moorslede deels bevrijd is geworden door de Jagersregimenten die behoorden tot de 11^e Infanteriedivisie. De 11^e Infanteriedivisie kwam het 8^e Infanteriedivisie (16^e -7^e en 17^e Linieregiment) ter hulp toen het kwam vast te zitten op de gehucht "Koekuitmolen" en "Sint Pieter" te Moorslede in de beruchte september-oktoberdagen 1918 en behoedde zo de totale afslachting.

Wat geschiedenis: het 3e Jagers te Voet, behorende tot de 11e Infanteriedivisie is één van de Bevrijders van Moorslede gedurende de beruchte september-oktoberdagen in 1918. Samen met de regimenten van de 8e Infanteriedivisie bevrijdde het 11e Infanteriedivisie onze gemeente, dit ten kostte van bijna 2000 Gesneuvelde en gewonde militairen van de beide Infanteriedivisies.

Zondag 1 juni 1930 staat in de Geschiedenis van Moorslede als dé dag dat de Gemeente en àl haar inwoners hulde brachten aan de Bevrijders van het 3^e en 6^e Jagers te Voet. Zo lezen we in het weekblad "Het Ypersche Nieuws" van 7 juni 1930 dat het Vaandel van de Verbroedering van de Oud-Strijders van het 6^e Jagers te Voet door de Gemeenteoverheid werd geschonken als Dank aan haar Bevrijders. Moeite noch tijd werden gespaard om deze dag zo luistervol als mogelijk te laten verlopen. Op deze heugelijke morgen werd om 10 uur het Militair Muziek van het 3^e Jagers te Voet verwelkomd door de toenmalige burgemeester Leon Ghekiere en Dokter Dans, de voorzitter van de Verbroedering. Het was Luitenant Etienne die het Muziekkorps leidde. Om kwart na tien werd de optocht door de bevlagde straten aangevat richting de St. Martinuskerk, waar er een plechtige Mis werd opgedragen voor de Zielerust van de Gesneuvelde Militairen 1914-1918. Volgende personen maakten eveneens hun opwachting: Kolonel Baron Wahis als afgevaardigde van Z.M. de Koning, Majoor Fernande als afgevaardigde van de Minister van Landsverdediging, de generaals Hoornaert, Balle en Tasnier, de kolonel Crabbé, Majoor Noël, de Arrondissements – Commissaris Thibault de Boesinghe fungeerde als afgevaardigde van de provincie West-Vlaanderen. Al de bestaande Verbroederingen met Vaandel en de Verbroedering der Officieren en Oud-Strijders van Brussel tekenden eveneens present. De plechtige Mis werd opgedragen door de Oud-Aalmoezeniers van het Regiment. De predicatie werd gehouden door E.H. Verheyen, die een gloedvolle aanspraak hield. Na de Mis, waarin aan de Consecratie de klaroen het "Te velde" bliezen" en op het einde het Belgisch Volkslied weerklonk, was er een plechtig ontvangst van het bestuur van de Verbroedering in de bovenzaal van het gemeentehuis voorzien. Daar verwelkomde de burgemeester het bestu van de Verbroedering en verzekerde hen van de grote eer en de innige vreugde die de

bevolking van Moorslede bezielde. Op zijn beurt dankte Dokter Dans de gemeente Moorslede In haar inwoners voor het gul ontvangen van het voorstel om de bevrijding van de gemeente te vieren. Vervolgens tekenden de aanwezigen het Guldenboek. Dat er toen veel volk was, bewijst het artikel door het feit dat er op het middagmaal 550 man aanwezig was en zelfs een honderdtal moesten geweigerd worden wegens plaatsgebrek. Een telegram van eerbied en aanhankelijkheid namens allen werd op die dag gestuurd naar Z.M. Koning Albert. Om 14U30 werd een groot-se optocht aangevat naar de Marktplaats voor het gemeente-huis waar het nieuw Vaandel in aanwezigheid van Kolonel Baron Wahis werd overhandigd. Als Afgevaardigde van de Koning herinnerde hij de heldhaftige wapenfeiten van het 6^e Jagers te Voet en overhandigde vervolgens aan de voorzitter van de Verbroedering. Vervolgens werd de Herdenkingsplaat voor de Gesneuvelden van het 6^e Jagers te Voet onthuld in de gevel van het Gemeentehuis en de opening van de straat "6^e Jagers te Voetstraat" bekrachtigd. De klaroenen bliezen de "Groet aan het Vaandel" en het muziek speelde vervolgens het Belgisch Volkslied. Hierna werd de stoet voortgezet naar het Monument der Moorsleedse Oorlogsslachtoffers waar de namen van de Oorlogsslachtoffers van de gemeente en deze van het 6^e Jagers te Voet opgeroepen werden door Generaal Hoornaert. Dit plechtig moment gebeurde, terwijl het muziek de "Treurmars van Beethoven" in sourdine speelde en er bloementuilen aan de voet van het monument werden neergelegd. Na deze plechtigheid keerde de stoet terug naar de Markt waar de groet aan het Vaandel werd gebracht. De schoolkinderen en de Oud-Strijders van Moorslede werd bijzonderlijk toegejuicht voor hun prachtige houding. Deze dag werd besloten met een concert door de Muziekkapel van het 3^e Jagers te Voet op de Markt, de uitvoering van de Cantate "Naar Wijd en Zijd" door het gemengd koor van Moorslede en de cinema-vertoning op de markt van een oorlogsfilm. Het Vaandel, dat werd geschonken op die dag, beantwoordde geheel en al aan deze die in het Legermuseum berustte en die later, tijdens de tweede wereldoorlog door kolonel SBH Adam aan kapitein-commandant Dewilde en Luitenant Camus toevertrouwde en hen het bevel gaf het Vaandel van inbeslagname te redden. Deze twee officieren begroeven het eerst bij Zande – bij Oostende. Ongeveer een jaar later vonden de twee eerst genoemde officieren (Adam en Dewilde) en aalmoezenier Dom Emmanuel de Meester (van de abdij van Zevenkerken) het vaandel terug en het was de kolonel Adam die het toevetrouwde aan een zwitsers echtpaar: Dhr en Mevr. Bangerter, die in Brussel woonden. Dit echtpaar hield het Vaandel tot het einde van de oorlog en schonken het dan terug.

Tijdens haar bedevaart naar het vroegere slagveld bracht de Verbroedering van het 3e Jagers te Voet uit Gent op 1 juni 1930 een Vaandel mee, die ze aan de gemeente schonk als Aandenken aan haar Gesneuvelde Militairen. Dit vaandel was prachtig en het kreeg een ereplaats in de bovenzaal van het gemeentehuis waar het al die jaren (met uitzondering van de oorlogsjaren 1940-1945) als getuige van die dag bleef hangen. De jaren gingen echter voorbij en het vaandel geraakte versleten door de tand des tijds, tot het op een dag... spoorloos verdween. Vele jaren later, in 2014 trok ik naar het gemeentehuis in mijn hoedanigheid als voorzitter van de Vuurkadetten 1914-1918/ Strijders 1940-1945 met de vraag wat er met dat Vaandel gebeurt was en waar het gebleven was. De bedoeling was dan om dit Vaandel te betrekken bij de talrijke herdenkingen die kaderden in het project 100 jaar Eerste

Wereldoorlog. De gemeentesecretaris was te jong om zich iets hiervoor te herinneren, maar beloofde een onderzoek in te stellen. Uiteindelijk werd het na lang zoeken teruggevonden in een kartonnen doos, waar het al die tiid was opgeborgen. Tot verbiistering stelden we vast dat dit Vaandel door de tand des tijds waarlijk totaal versleten en gescheurd was en bijgevolg niet meer kon deelnemen aan de plechtigheden. Wat nu? Teneinde deze kostbare Relikwie toch te bewaren, werd er overeengekomen dat ik het zo meenemen naar huis en wanneer de tijd rijp was (lees: als het financieel haalbaar was) dit Vaandel in zijn oorspronkelijke luister te herstellen. Iedereen weet dat gemakkelijk te bedenken is, nog gemakkelijker te zeggen, maar uitvoeren soms moeilijker is dan men zegt. Voorstellen werden gewikt en gewogen, personen aangesproken, en intussen bleef het verder stil hierrond. Tot ... op de avond van 1 mei laatstleden ik mijn mail opende en een bericht van onze lid -Vuurkadet Pol Vannecke me bijna van mijn stoel liet vallen!!! Onze goede vriend Pol berichtte me dat hij een nieuw Vaandel van het 3^e Jagers te Voet wenste te betalen voor onze vereniging !!! Van een godsgeschenk gesproken!!! Dadelijk lichtte ik mijn bestuursleden in en allen waren uiteraard vol enthousiasme over het voorstel van Pol. Wij danken hem nogmaals voor zijn milde steun, waarmee hij Eer brengt aan de Gesneuvelde Militairen van het 3e Jagers te Voet. Er werd contact opgenomen met het voorgestelde bedrijf en zo ontspon er direct een druk emailverkeer. Foto's werden genomen van het oude doek en aan de vervaardiger bezorgd. Voorstellen werden uitgewisseld. Vol spanning en ongeduld keken we dan ook uit naar het resultaat!!!

Op 21 juni was het zover!!! De Vuurkadetten 1914-1918/ Strijders 1940-1945 Regio Moorslede ontvingen een gloednieuw Vaandel van het 3e Jagers te Voet 1914-1918. Vandaag vervangt dit nieuwe Vaandel het Aandenken aan het 3e Jagers te Voet. Samen met het Vaandel van de Vuurkruisers Moorslede, de Vuurkruisers Middelkerke, de Vuurkruisers Brasschaat, de Mil. Invaliden Middelkerke, de Nat. Fed. Strijders 1940-1945 Kortrijk, het K.V. Ridders met Zwaarden 1914-1918 Gewest Zonnebeke en het Fanion van het 7e/ 17e Linieregiment zal het voortaan Hulde brengen aan onze Oorlogsslachtoffers en de Bevrijders van Moorslede. Het Vaandel bracht voor het eerst Hulde op zondag 18 juli van dit jaar ter gelegenheid van het Te Deum voor de Nationale Feestdag te Moorslede en bracht op de Nationale Feestdag Hulde aan de Gesneuvelde Militairen, begraven op de Belgische Militaire begraafplaats in Houthulst. Het zal volgend jaar, op 17 juli 2022, samen met het Fanion van het 7/17e Linieregiment plechtig ingehuldigd worden! De peter wordt uiteraard de schenker van dit nieuwe Vaandel: onze Makker Pol Vannecke. De meter is een Moorsleedse dame, wiens vader tijdens 1914-1918 soldaat bij het 3^e Jagers te Voet was en dus "Bevrijder van Moorslede" is. De Vaandeldrager is de vader van de Moorsleedse voorzitter van de Vuurkadetten 1914-1918/ Strijders 1940-1945 en de dankbare schrijver van dit artikel: Lieven CARDOEN

JAGER TE VOET!!! UW VOORGANGERS, DE GESNEUVELDE JAGERS TE VOET VAN 1918 ROEPEN U VANUIT HUN GRAF TOE:" OP 17 JULI 2022 VERWACHTEN WIJ U OP HET OUDE SLAGVELD IN MOORSLEDE!!

U ZAL ER DIE DAG DE PLAATS INNEMEN VAN ONS, DIE ONS LEVEN EN BLOED VOOR DE BEVRIJDING GROND-GEBIED TE MOORSLEDE HEBBEN VER-GOTEN!!! <u>U</u> ZAL DE INHULDIGING VAN ONS NIEUW VAANDEL MOGEN MEEMAKEN!!!

U ZAL ER GETUIGE ZIJN, DAT MOORSLEDE, 103 JAAR NA ZIJN BEVRIJDING, ZIJN BEVRIJDERS DANKBAAR EN INDACHTIG BLIJFT !!!!! WEES GIJ ONZE VERTEGENWOORDIGERS!!!

DAAROM: OP 17 JULI 2022 TE MOORSLEDE "

















Afin de rester en phase avec la pandémie et la saga du vaccin, voici un petit souvenir à ce sujet.

Description parfaite de la piqûre au service militaire.

Pas d'histoire, on ne demandait l'avis de personne, et le lundi suivant, séance de Gym pour dérouiller les épaules douloureuses.

NOUS ALLONS ÊTRE DE MOINS EN MOINS NOMBREUX À GARDER EN MÉMOIRE CE SIGLE. IL S'AGISSAIT D'UNE VACCINATION MILITAIRE, À LAQUELLE, COMME BEAUCOUP DE RECRUES J'AI ÉTÉ SOUMIS. J'EN GARDE UN SOUVENIR PEU SYMPATHIQUE, D'AUTANT QU'À CETTE OCCASION, IL N'ÉTAIT PAS QUESTION DE SOLLICITER DES RÉCIPIENDAIRES UN CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ.

TABDT signifie : Typhoïde A et B, diphtérie, tétanos.

Nous étions réunis par sections dans un local de l'infirmerie et assis sur des bancs alignés. Nous étions torse nu et côte à côte. Il y avait des odeurs que je n'ai jamais pu identifier mais qui m'ont laissé un souvenir particulièrement désagréable. L'ambiance était alors à l'inquiétude parmi ces jeunes gens qui découvraient l'armée française.

Passaient dans notre dos des infirmiers, qui étaient surtout des appelés du contingent aux compétences médicales non définies.

Le premier avait la mission de désinfecter la zone d'injection, dans le dos, à l'aide d'un coton imbibé de je ne sais quoi, peut-être de la teinture d'iode. Il frottait fort.

Un second suivait le même cheminement. Sans délicatesse, il plantait une aiguille dans une zone entre l'épaule et le cou. Il faisait cela à la chaîne, d'un geste machinal. Jamais il ne s'inquiétait de savoir si sa piqûre était douloureuse ou pas.

Alors arrivait un troisième personnage qui devait être un médecin à en juger par son air pontifiant. Celui-ci, équipé d'une seringue qui m'a paru énorme, injectait le liquide dans l'aiguille fichée dans la chair. On ressentait tous, à en juger par les gémissements, une certaine douleur qui n'émouvait en aucune manière les intervenants. Le dernier personnage de cette séance était celui qui soulageait les receveurs puisqu'il était chargé de retirer les aiguilles. Il frottait avec un coton l'endroit de l'injection sans aucun ménagement et avec une ardeur douloureuse. Par la suite, nous étions mis à la diète et invités, durant les quarante huit heures suivantes, à beaucoup bouger le bras afin de faire circuler le produit vaccinal. Piqués le samedi matin, une orange à midi et une soupe le soir. idem le dimanche et le 1er repas le soir. Et surtout, ne pas boire d'alcool ni manger de charcuterie! et rebelote 2 semaines après..

Il était admis que cette vaccination était douloureuse, point à la ligne. Mais c'était pour notre bien .. Certains même, qui partaient en Outre-mer, avaient une série de piqûres supplémentaires et ils n'en sont pas morts. Et puis... nous étions des guerriers...

Bordel !! Pas des gonzesses... Personne ne s'est inquiété de savoir s'il y avait des effets secondaires. Il y a cinquante ans de cela, il n'était pas proposé à quiconque de consentir ou non, ou de demander des explications... Je ne me souviens pas qu'un jeune appelé ait osé contester.

C'était ainsi. Il se dit qu'un document de 45 pages a été édité pour expliquer la procédure de vaccination contre la Covid dans les EHPAD.

On pourrait s'interroger pour savoir ce qui a changé.

Sans doute qu'une bureaucratie paperassière a envahi notre façon de vivre. Et que l'intérêt de l'individu a pris une telle place qu'on prenne des gants en permanence.... le collectif passe après.

Et là, pas de manifestation pour savoir si c'était çà la liberté, pas de manifestation pour dire que l'on était sous le régime d'une dictature, pas de manifestation pour inciter les pauvres militaires que nous étions, à aller détruire les pharmacies, les permanences des députés, pas de manifestation pour renverser le pouvoir avec son Président. C'était le temps du respect, de la discipline et du bon sens. Et nous avions un carnet de santé mentionnant les vaccins!!! Et nous sommes tous rescapés de cette terrible époque.

Souvenir d'un ancien de 75 ans

NB : En Belgique scénario identique, je peux l'affirmer l'ayant vécu.



La Journée Retrouvaille « cuvée 2021 » a été un vif succès.

Le soleil était également de la partie.

Nous avons servi 128 assiettes. Merci à nos deux « Papys » cuisiniers pour leur aide.

Merci à Damien et sa famille ainsi qu'à Pascal et Christine pour leur implication dans le bon déroulement de cette journée.

Merci également à Michel CABARET qui a répondu présent à notre appel pour le montage.

Et je terminerai en remerciant Michel DESMET (notre Artilleur Egaré) pour son aide du montage au

démontage.

A l'année prochaine









Activités de l'Harmonie Policière et des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

Dimanche ? octobre (Trompette LAURENT)	Commémoration à Charleroi Nord. RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord CLIQUE UNIQUEMENT ?
Mercredi 11 novembre	Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45'?
Samedi 14 novembre	Ste Cécile ?
12/12/20	Concert 18h00 Eglise de Jumet Gohyssart RDV 17H30

En raison du coronavirus.

Toutes nos prestations sont supprimées à l'exception de notre concert de Noël Du samedi 12 décembre 2020 en église de Jumet Gohyssart à 18H00.

Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE



Bonjour,

Monsieur Arthur MAQUESTIAUX nous a quitté samedi dernier à l'âge de 86 ans.

Il était un "fidèle" du 2Ch.

Il avait, malgré son état de santé, voulu être présent lors de la journée retrouvailles du 18 septembre dernier.

A son épouse et ses proches, l'Amicale présente ses plus sincères condoléances.

Merci Arthur....





Un petit bijou linguistique

Le plus long palindrome de la langue française est « ressasser ». C'est-à-dire qu'il se lit dans les deux sens. ---

« Institutionnalisation » est le plus long lipogramme en « e ». C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun « e ». ---

L'anagramme de « guérison » est « soigneur » . C'est-à-dire que le mot comprend les mêmes lettres. ---

- « Endolori » est l'anagramme de son antonyme « indolore », ce qui est paradoxal.---
- « Squelette » est le seul mot masculin qui se termine en « ette». ---
- « Où » est le seul mot contenant un « u » avec un accent grave. Il a aussi une touche de clavier à lui tout seul ! ---

Le mot « simple » ne rime avec aucun autre mot. Tout comme « triomphe »,

- « quatorze », « quinze », « pauvre », « meurtre , « monstre », « belge »,
- « goinfre » ou « larve ».---
- « Délice », « amour » et « orgue » ont la particularité d'être de genre masculin et deviennent féminin à la forme plurielle. Toutefois, peu sont ceux qui acceptent l'amour au pluriel ! ---
- « Oiseaux » est, avec 7 lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x] .
- « oiseau » est aussi le plus petit mot de langue française contenant toutes les voyelles. Eh Oui ! Je n'envoie pas que des bêtises !!!

Allez, maintenant le mot pour rire.

Un avocat, père de 8 enfants se voyait toujours refuser la location d'un logement, justement parce qu'il avait 8 enfants !

Un jour, il dit à sa femme de faire une promenade au cimetière avec 7 enfants et lui de son côté, partit avec le huitième pour tenter de louer un logement.

Lorsque le propriétaire lui a demandé s'il avait d'autres enfants, l'avocat (qui ne doit jamais mentir) a répondu :

« Sept autres, ils sont au cimetière avec leur mère »

L'avocat a obtenu alors son logement. Il dit alors à son fils :

« Tu vois, il ne sert à rien de mentir, il s'agit simplement d'utiliser les bons mots » Le fiston est devenu ... politicien...







Roux

La famille et les proches ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Arthur MAQUESTIAUX

Époux de Madame Jeannine LINARD

né à Roux le 07 janvier 1935 et décédé à Gosselies le 09 octobre 2021

FUNÉRAILLES Le défunt repose au funérarium ROMAIN & Fils Rue Maréchai Foch 20 à Roux.

Jour des funérailles : jeudi 14 octobre 2021. Réunion Funérarium ROMAIN à 09h15. Levée du corps à 09h45.

L'office sera célébré en l'église Notre-Dame de l'Assomption de Roux à 10h00. La crémation se déroulera au crématorium de Gilly à 11h30. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Roux vers 14h30.

VISITES

Lundi 11/10/2021 de 17h00 à 19h00 Mardi 12/10/2021 de 17h00 à 19h00 Mercredi 13/10/2021 de 17h00 à 19h00

Le présent avis tient lieu de faire-part. Vos condoléances par email via notre site www.funerailles-romain.be







Ville de Charleroi



La Défense



MESA



SUPERSANIT Group



Tasiaux Rue de Mons, 34 6000 Charleroi

